

Département  
de  
Vaucluse

VILLE D'ORANGE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Du 22 février 2024

Arrondissement  
d'AVIGNON

N° 957

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le 22 février à 9 heures 40, le CONSEIL D'ADMINISTRATION, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de la ville d'ORANGE, sous la Présidence de Joëlle EICKMAYER, Vice-présidente du C.C.A.S.

Nombre de membres : **Étaient présents** :

- En exercice : 17
- Présents : 9
- Votants : 10

Mesdames Joëlle EICKMAYER, Catherine GASPA, Aubierge POULAIN, Eliane DELOY, Marie-Paule ZIMMERMANN.  
Messieurs Xavier MARQUOT, Christian COSTE, Armand BEGUELIN, Alain DURAND.

Refus de vote : 0  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : 10

**Étaient absents excusés** :

Monsieur le Maire-Président, Yann BOMPARD  
Messieurs Jonathan ARGENSON, Olivier CALAY-ROCHE et Michel COMMUNAL  
Mesdames Marcelle ARSAC, Christiane JOUFFRE, Chantal GRABNER et Françoise NICOLAÏ.

Certifié exécutoire par le  
Président,  
Compte tenu de la réception en  
Préfecture le :  
Et de la Publication le :

**Pouvoir** :

Mme ARSAC donne pouvoir à Mme EICKMAYER



**POLE ENFANCE - Demande de subvention au fonds REAAP de la  
CAF -Projet « les ateliers Parent'aise »**

## LA SEANCE SE POURSUIT

Le CCAS souhaiterait déposer une demande de subvention auprès des fonds REAAP (Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) de la CAF de Vaucluse dans le projet des proposer des « ateliers Parent'aise » aux parents fréquentant les crèches et Relais Petite Enfance de l'intercommunalité.

Ce projet a vu le jour en 2023, uniquement pour les parents de la crèche familiale en partenariat avec le RPE de la ville, 4 soirées ont été proposées et le bilan a été très positif.

Afin de pouvoir répondre aux conditions d'attribution de ce fond REAAP, nous souhaitons donc élargir ce projet au territoire de la communauté des communes pour qu'un public plus large puisse en bénéficier.

Les objectifs de ces ateliers Parent'aise :

- Offrir un temps d'échanges pour les parents qui le souhaitent
- Les valoriser en tant que premier éducateur de leur enfant
- Mettre en avant leurs compétences parentales
- Rassurer les familles dans leurs actions éducatives
- Dédramatiser certaines situations
- Accompagnement à la parentalité dans sa globalité
- Laisser libre cours aux échanges, aux partages d'expériences parentales

15 séances programmées sur l'année 2024, 210€/séance soit 3150 €, financées à hauteur de 80%, reste à charge pour le CCAS 630 €.

Après avoir entendu les explications du rapporteur et en avoir délibéré, **le Conseil d'administration :**

- **DEMANDE** une subvention auprès du Réseau d'aide, d'appui et d'accompagnement des parents de la CAF de Vaucluse pour financer l'action « Atelier Parent'aise » à hauteur de 3150 €.
- **AUTORISE** M. le Président ou la Vice-présidente à signer tous documents se référant à ce dossier.

**Suivent les signatures pour copie conforme,**

**Le secrétaire de séance  
Alain DURAND**



**Pour le Président,  
Par délégation,  
La Vice-présidente  
Joëlle EICKMAYER**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*